



ASSEMBLEE NATIONALE



145e ASSEMBLÉE DE L'UIP
2022 | Kigali, Rwanda



Union Interparlementaire
Pour la démocratie Pour tous

DEBAT GENERAL :

« Egalité des sexes et parlements sensibles au genre : moteurs du changement pour un monde plus résilient et pacifique »

INTERVENTION

de

L'Honorable Faustin BOUKOUBI

Président de l'Assemblée nationale gabonaise

Kigali, 11 – 15 octobre 2022

Monsieur le Président de l'UIP,
Mesdames et messieurs les Présidentes et Présidents d'Assemblées,
Monsieur le Secrétaire Général de l'UIP,
Chers collègues parlementaires, Distingués invités,

C'est toujours un plaisir pour moi d'être ici au Rwanda, sur cette magnifique terre de tradition et d'hospitalité authentiquement africaine, qui accueille les travaux de cette 145^e Assemblée de l'UIP.

Permettez-moi, à l'entame de ce propos, d'adresser mes vifs et sincères remerciements aux autorités de ce pays, en tête desquelles Son Excellence **Monsieur le Président Paul KAGAME**, à qui je transmets très respectueusement les salutations fraternelles et amicales du **Président de la République gabonaise S.E. Ali BONGO ONDIMBA**.

Ensuite, je félicite chaleureusement notre collègue **Madame Donatille MUKABALISA**, Présidente de la Chambre des Députés, qui a été élue Présidente de cette 145^e Assemblée ; candidature que nous avons soutenue du fait du mérite de notre collègue, ainsi que le Président du Sénat.

Merci de me donner l'opportunité de m'exprimer sur la question cruciale de la parité Homme-Femme, en lien avec les actions incitatives des parlements pour une plus grande résilience et la paix dans le monde.

Pour emprunter un proverbe sud-américain, nous sommes convaincus que « **la Maison ne repose pas sur le sol, mais sur une femme** ».

Dans mon pays le Gabon, nous œuvrons ardemment pour l'égalité des chances en général et l'égalité des sexes en particulier, à la fois sous l'angle normatif, en définissant des quotas en faveur des femmes et des jeunes, ainsi que sous l'angle qualitatif.

En effet, le Président de la République, **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**, a initié une politique promouvant l'égalité Homme-Femme dont il a fait son cheval de bataille.

Au plan familial, l'instauration d'une collégialité positive de la gestion du foyer ; le bannissement et la pénalisation de toutes formes de violences faites aux femmes assorties d'un numéro vert, gratuit, pour dénoncer les cas délictuels éventuels ; la protection des femmes démunies, particulièrement les veuves et les orphelins ; une assurance maladie universelle leur est octroyée, entre autres personnes économiquement faibles, sont notamment les mesures sociales et juridiques favorables au genre.

Très acquis à la cause, notre Parlement bicaméral a adopté avec célérité et à la quasi-unanimité, tous les textes que le Gouvernement a produits à cet effet.

Ainsi, au-delà du dispositif législatif, la place de la femme dans la société gabonaise est naturellement centrale et cela se répercute dans les processus décisionnels de l'Etat où la plupart des institutions sont dirigées par des femmes, de même que certains postes clés sont occupés par des femmes dans le Gouvernement et la haute Administration.

En effet, dans notre pays, la présidence du Sénat, de la Cour constitutionnelle et la Cour de Cassation, sont aux mains de femmes

rompues à la tâche. De même, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le numéro deux du Gouvernement, les ministres de la Défense, de l'Economie, du Budget, du Travail, de la Justice ou de l'Education nationale, le Maire de la capitale gabonaise, pour ne prendre que ces exemples, sont de valeureuses dames à qui je rends un vibrant hommage, ainsi qu' à la Première Dame, **Madame Sylvia BONGO ONDIMBA**, sous l'instigation de laquelle sont menées ces initiatives.

Notre bataille actuelle porte sur l'instauration de l'égalité au niveau de la composition des instances électives où la règle des 30% est d'ores et déjà adoptée. Bien que complexe dans sa mise en œuvre, nous avançons résolument, grâce à la sensibilisation des dirigeants des partis politiques et de la population, ainsi que l'implication des femmes elles-mêmes et des jeunes.

C'est fort de cela que je m'engage ici, à accélérer la mise en œuvre dans notre Parlement, du Plan d'action de l'UIP pour les Parlements sensibles au genre. Dans cet esprit, un groupe de travail présidé par un membre féminin du Bureau est constitué. Tout comme il sera organisé, le mois prochain, un séminaire sous-régional sur « **la budgétisation sensible au genre** », en collaboration avec l'APF.

A l'instar de nos amis du monde et de nos frères et sœurs du Rwanda, le Parlement gabonais fera inéluctablement partie des leaders des Parlements sensibles au genre, pour l'égalité des sexes.

Je vous remercie.